

Nombre de
membres en
exercice

95

Présents et
représentés

91

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND ANECY

SEANCE du 16 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois

Le seize du mois de novembre à dix-huit heures

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE du Grand Anecy, dûment convoqué en séance officielle le dix novembre deux mille vingt-trois, s'est réuni Cap Périaz - Anecy (Seynod) en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

Délibération

Date de mise
en ligne

22 NOV. 2023

Déposée en
Préfecture le

21 NOV. 2023

Etaient présents

Jean-Pascal ALBRAN, Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, Jacques ARCHINARD, Gilles ARDIN, François ASTORG, Frédérique BANGUÉ, Olivier BARRY, Michel BEAL, Alexandra BEAUJARD, Marie BERTRAND, Franck BOGEY, Patrick BOSSON, Stéphane BOUCLIER, Catherine BOUVIER, Christian BOVIER, Vanessa BRUNO, Pierre BRUYERE, Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Odile CERIATI-MAURIS, Josette CHARVIER, Martine COUTAZ, Sandrine DALL'AGLIO, Roland DAVIET, Jean-François DEGENNE, Noëlle DELORME, Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Isabelle DIJEAU, Samuel DIXNEUF, David DUBOSSON, Fabienne DULIEGE, Denis DUPERTHUY, Elisabeth EMONET, Chantale FARMER, Gilles FRANÇOIS, Fabien GERY, Anthony GRANGER, Aurélie GUEDRON, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Marion LAFARIE, Frédérique LARDET, Elisabeth LASSALLE, François LAVIGNE-DELVILLE, Christiane LAYDEVANT, Patrick LECONTE, Claire LEPAN, Karine LEROY, Bruno LYONNAZ, Benjamin MARIAS, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Christian MARTINOD, Antoine de MENTHON, Catherine MERCIER-GUYON, Patricia MERMOZ, Thomas MESZAROS, Philippe MORIN, Magali MUGNIER, Michel MUGNIER-POLLET, Alexandre MULATIER-GACHET, Xavier OSTERNAUD, Gérard PASTOR, Raymond PELLICIER, Marie-Luce PERDRIX, Tony PESSEY, Christian PETIT, Monique PIMONOW, Christophe PONCET, Agnès PRIEUR-DREVON, Jean-Luc RIGAUT, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Bénédicte SERRATE, Jean-Louis TOÉ, Olivier TRIMBUR

Avaient donné procuration

Isabelle BASTID à Christian MARTINOD, Nicole BLOC à Elisabeth LASSALLE, Cécile BOLY à Xavier OSTERNAUD, Bilel BOUCHETIBAT à Isabelle DIJEAU, Corinne BOULAND à Joëlle DERIPPE-PERRADIN, Lola CECCHINEL à Samuel DIXNEUF, Fabienne GREBERT à Karine BUI-XUAN-PICCHEDDA, Pierre-Louis MASSEIN à Alexandre MULATIER-GACHET, Aurélien MODURIER à Jean-Louis TOÉ, Laure ODORICO à Christian ANSELME, Eric PEUGNIEZ à Viviane MARLE, Yannis SAUTY à Chantale FARMER, Nora SEGAUD-LABIDI à Etienne ANDRÉYS, Guillaume TATU à Marion LAFARIE

Etaient excusé(e)s

Henri CHAUMONTET, Jean-François GIMBERT, Frédérique KHAMMAR, Gilles VIVIAN

Alexandre MULATIER-GACHET est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

AR CONTROLE DE LEGALITE : 074-200066793-20231116-12916A-DE-1-1
en date du 21/11/23 ; REFERENCE ACTE : DEL-2023-265

OBJET

VÉLONECY - CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET D'UTILISATION - MODIFICATION TARIFAIRE VAE

Didier SARDA, rapporteur

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2018-509 du 18 octobre 2018 relative au périmètre des compétences du Grand Annecy précisant que l'Agglomération exerce le service de mise à disposition de bicyclettes (Vélonacy) ;

Considérant que le Grand Annecy, autorité organisatrice de la mobilité, est compétent en matière de politique cyclable, d'entretien, de location vélo et de stationnement vélo sur son ressort territorial ;

Considérant que Vélonacy a été créé par la Communauté de l'Agglomération d'Annecy (C2A) en 2004 et rattaché à la SIBRA, société publique locale et exploitante du réseau de bus annécien ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n° DEL-2022-203 du 29 septembre 2022 relative au nouveau contrat de location Vélonacy et ses tarifs associés ;

Contexte

Depuis 2019, le service de location vélo longue durée (VLD) exploité par Vélonacy rencontre un véritable succès auprès des Grands Annéciens avec 2 800 vélos à assistance électrique (VAE) en service à ce jour.

La très forte augmentation des demandes et de la liste d'attente subséquente ont contraint le Grand Annecy à modifier les conditions générales de location et faire évoluer la grille tarifaire le 29 septembre 2022.

Une année plus tard, la liste d'attente pour acquérir un VAE s'est sensiblement réduite, passant de 1 800 personnes en septembre 2022 à 350 personnes en septembre 2023.

Modification tarifaire du service de location vélo – VELONECY

L'augmentation de tarif prévue la deuxième année de location n'étant plus nécessaire, il est proposé de l'annuler. Le tarif de l'année n sera désormais appliqué pour les deux ans de location d'un VAE. Les autres conditions tarifaires et de contrat restent inchangées.

Tarifification VAE	Année
Résidents du Grand Annecy foyer à revenu fiscal par part supérieur à 25 000 euros	650 €
Résidents du Grand Annecy foyer à revenu fiscal par part entre 18 000 euros et 25 000 euros	440 €
Résidents du Grand Annecy foyer à revenu fiscal par part entre 13 489 et 18 000 euros	360 €

Les résidents du Grand Annecy disposant d'un revenu fiscal par part inférieur à 13 489 euros et les étudiants ne sont pas concernés par la présente délibération.

Les clients ayant reconduit leur 2^e année sur la base des tarifs précédents se verront remboursés de la différence par Vélonacy.

Date de mise en service

Cette modification tarifaire rentre en application dès l'approbation de la présente délibération.

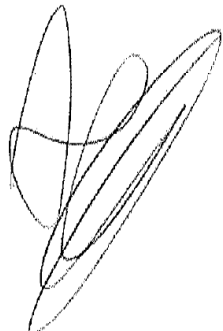
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE :

d'approuver la modification de la grille tarifaire de location du service Vélonecy.

LA DÉLIBÉRATION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Voix POUR : 91

Le Secrétaire de séance,



Alexandre MULATIER-GACHET

Pour extrait conforme
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.